



RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01006

Numéro SIREN : 481 595 627

Nom ou dénomination : 6MOUV

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2017 sous le numéro de dépôt B2017/023013

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/023013**
n°de gestion : **2005B01006**
n°SIREN : **481 595 627 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 31/08/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

6MOUV - Société anonyme à conseil d'administration
3 allée Olympe de Gouges 31770 Colomiers -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2053230

6MOUV
Société Anonyme au capital social de 149.400 euros
Siège social : 3 allée Olympe de Gouges, 31770 Colomiers
RCS Toulouse n° 481 595 627

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2017

L'an 2017,
Le 30 Juin à dix heures 30,

Les actionnaires de la société anonyme 6MOUV se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, 3 allée Olympe de Gouges à Colomiers, sur convocation faite par Monsieur Bernard CLAUDINON, Président du Conseil d'Administration, en date du 14 Juin 2017.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Marc ALBAN,
- Madame Odile AUDUBERT,
- Monsieur Jean BROQUET,
- Monsieur Bernard CLAUDINON,
- La société HORES RETURN EQUITY représentée par Monsieur Joël Maître,
- Monsieur Alain JOURDAN,
- Monsieur Jérôme LIEVRE,
- Monsieur Michel SAVIOZ,
- Madame Magali VAISSIERE,
- La société VSM représentée par Monsieur Jean BENOIT.

Sont absents :

- Madame Julie CLAUDINON,
- Monsieur Serge COCAULT,
- Monsieur Philippe GUISET,
- Madame Géraldine PIMONT,
- L'Indivision VILAIN.

La société JSK Audit, commissaire aux comptes de la Société, dûment convoquée, est absente et excusée.

La réunion est présidée par Monsieur Bernard CLAUDINON, Président du Conseil d'Administration de la Société.

Madame Magali VAISSIERE assume les fonctions de Secrétaire de la séance.

Il a été établi une feuille de présence qui est signée par le président de séance et par le secrétaire et à laquelle sont annexées les procurations.

Le Président du Conseil d'Administration constate et déclare que les actionnaires présents, représentés ou ayant exprimé leur vote par correspondance représentant plus d'un tiers des droits de vote, le quorum requis par l'article 25 des statuts de la Société est atteint et qu'en conséquence, l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Le Président du Conseil d'Administration dispose des éléments suivants :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- les procurations données par les actionnaires représentés,
- un exemplaire des statuts de la Société.

Le Président du Conseil d'Administration rappelle que les actionnaires ont été convoqués sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016,
- Approbation des Comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code du Commerce,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour les formalités.

Puis, le Président du Conseil d'Administration donne lecture du rapport de gestion.

Lecture est ensuite donnée des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président du Conseil d'Administration met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à la majorité de 14 096 voix sur 14 940.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 207.385 euros.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 207.385 euros au compte de *report à nouveau*.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à la majorité de 14 096 voix sur 14 940.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 225-38 du Code de commerce, prend acte qu'aucune convention visée à l'article L.225-38 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à la majorité de 14 096 voix sur 14 940.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à la majorité de 14 096 voix sur 14 940.

Aucun autre point n'étant abordé et l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à onze heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par le Président du conseil d'administration et le secrétaire conformément aux dispositions de l'article 25 des statuts.


Monsieur Bernard CLAUDINON
Madame Magali VAISSIERE



SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

INSCRITE PRES LA COUR D'APPEL DE PARIS - MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

152, BOULEVARD HAUSSMANN - 75008 PARIS - TELEPHONE : 01 42 36 97 95 - TELECOPIE : 01 42 36 50 96
e-mail : j.s.k@orange.fr

6 MOUV

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 119 250 €

**3 Allée Olympe de Gouges
31778 COLOMIERS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- ♦ le contrôle des comptes annuels de la société « **6MOUV** », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ♦ la justification de mes appréciations ;
- ♦ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 8 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes

Serge KUBRYK

JSK AUDIT
Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

COMPTES ANNUELS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	774 369	514 535	259 834	290 507
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 430	2 430		139
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	52 631	15 085	37 545	40 760
Autres immobilisations corporelles	10 459	9 148	1 311	63
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 593		12 593	5 093
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	852 482	541 199	311 283	336 562
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				5 562
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	18 227		18 227	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	280 442		280 442	38 466
Autres créances	37 530		37 530	115 194
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	90 505		90 505	
Disponibilités	102 948		102 948	75 763
Charges constatées d'avance (3)	75		75	2 451
TOTAL ACTIF CIRCULANT	529 727		529 727	237 436
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 382 209	541 199	841 010	573 998
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	149 400	149 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	765 431	765 431
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-542 105	-578 905
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	207 385	36 800
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	580 111	372 726
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	153	14
Emprunts et dettes financières diverses (3)	70 981	8 306
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 635	50 795
Dettes fiscales et sociales	131 453	71 608
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	100	32 500
Produits constatés d'avance (1)	32 578	38 049
TOTAL DETTES	260 899	201 272
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	841 010	573 998

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

260 899 201 272

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

153 14

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)		774 995	774 995	101 517
Production vendue (services)	170 500		170 500	27 000
Chiffre d'affaires net	170 500	774 995	945 495	128 517
Production stockée			-5 562	-17 311
Production immobilisée			107 495	177 373
Subventions d'exploitation			26 536	83 617
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			683	
Autres produits			3	800
Total produits d'exploitation (I)			1 074 651	372 997
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			301 653	17 161
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			123 313	97 234
Impôts, taxes et versements assimilés			7 481	9 956
Salaires et traitements			224 020	117 394
Charges sociales			85 284	48 859
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			146 888	103 734
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			25	1 813
Total charges d'exploitation (II)			888 664	396 151
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			185 987	-23 154
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			317	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			317	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 679	
Différences négatives de change				4
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 679	4
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 362	-4
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			183 625	-23 159

Compte de résultat (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-23 760	-59 959
Total des produits (I+III+V+VII)	1 074 968	372 997
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	867 583	336 196
BENEFICE OU PERTE	207 385	36 800

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

COMPTES ANNUELS

2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA 6MOUV

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 841 010 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 207 385 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/03/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 10 231 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	666 873	107 495		774 369
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 430			2 430
Immobilisations incorporelles	669 303	107 495		776 799
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	47 457	5 174		52 631
- Installations générales, agencements aménagements divers	807			807
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 212	1 440		9 652
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	56 475	6 614		63 090
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	5 093	7 500		12 593
Immobilisations financières	5 093	7 500		12 593
ACTIF IMMOBILISE	730 872	121 610		852 482

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	107 495	6 614	7 500	121 610
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	107 495	6 614	7 500	121 610

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste
Virements vers l'actif circulant
Cessions
Scissions
Mises hors service

Diminutions de l'exercice

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

	Montant Brut	Durée
R&D GENERIQUE	14 285	3
R&D THEODOLITE	11 031	3
R&D MESURE TTF	11 816	3
R&D FNPT2	4 651	3
R&D GENERIQUE SIMULATEUR	59 161	3
R&D GENERALIQUE 2009	76 285	3
R&D ARCHITECTURE MFP GENERIQUE+MOUVEMENT 4 AXES+EFFETS VISUELS ATTERI	39 342	3
R&D GENERATION D'OBJETS	26 205	3
R&D AJUSTEMENT MODELES VOL	18 307	3
R&D TOFF	16 068	3
R&D TURBHEL	58 898	3
R&D SAGOD	6 720	3
FORAGE MEMOIRE	5 830	3
R&D 2014	169 695	
R&D 2015	148 581	
R&D 2016	107 495	

Frais de recherche 774 369

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	376 367	138 168		514 535
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 291	139		2 430
Immobilisations incorporelles	378 658	138 308		516 965
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 697	8 389		15 085
- Installations générales, agencements aménagements divers	807			807
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 149	192		8 341
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	15 653	8 581		24 233
ACTIF IMMOBILISE	394 310	146 888		541 199

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 330 641 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 593		12 593
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	280 442	280 442	
Autres	37 530	37 530	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	75	75	
Total	330 641	318 048	12 593

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Charges sociales - produits à recev	858
Banque - Intérêts courus à recevoir	317
Total	1 175

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 149 400,00 euros décomposé en 14 940 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 260 899 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit .

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	153	153		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 635	25 635		
Dettes fiscales et sociales	131 453	131 453		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	71 081	71 081		
Produits constatés d'avance	32 578	32 578		
Total	260 899	260 899		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 70 981

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 68 301 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

Montant

Fourn. Fact. Non Parvenues	9 888
Banque - Intérêts courus à payer	153
Associés - intérêts courus	2 679
Dettes Prov. Conges Payes	9 482
Personnel - autres charges à payer	7 494
Charges Soc. Sur Conges Payes	4 051
Charges sociales - charges à payer	9 148
Etat Autres Charges A Payer	611
Total	43 506

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges Constatees D Avances	75		
Total	75		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	32 578		
Total	32 578		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 770 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Montant

Base de calcul de l'impôt

Taux Normal - 33 1/3 %

Taux Réduit - 15 %

Plus-Values à LT - 15 %

Concession de licences - 15 %

Contribution locative - 2,5 %

Crédits d'impôt

Compétitivité Emploi

10 231

Crédit recherche

23 760

Crédit formation des dirigeants

Crédit apprentissage

Crédit famille

Investissement en Corse

Crédit en faveur du mécénat

Autres imputations

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

INSCRITE PRES LA COUR D'APPEL DE PARIS - MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

152, BOULEVARD HAUSSMANN - 75008 PARIS - TELEPHONE : 01 42 36 97 95 - TELECOPIE : 01 42 36 50 96
e-mail : j.s.k@orange.fr

6 MOUV

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 119 250 €

**3 Allée Olympe de Gouges
31778 COLOMIERS**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris, le 8 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes

Serge KUBRYK

JSK AUDIT

Société de commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

POUVOIR

Je soussigné : Bernard CLAUDINON
Agissant en qualité de Président du conseil d'administration
De la société 6MOUV SA
Dont le siège social est : 3 allée Olympe de Gouges, 31770 Colomiers

DONNE par les présentes POUVOIR à :

PG Avocat SELARL
Maître Patricia GOUPIL,
264 Rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS

De pour moi et au nom de ladite société :

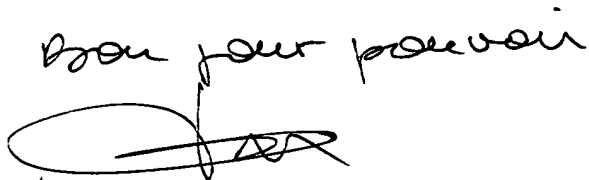
Accomplir toutes formalités légales nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés compétent ;

En conséquence, déposer toutes déclarations, pièces et justifications quelconques, en retirer tous récépissés, régler tous frais et droits à ce sujet, en retirer quittance.

Aux effets ci-dessus, signer tous actes et pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à Colomiers

Le 10 Juillet 2017


Signature

(précédée de la mention "Bon pour pouvoir")